

### Non au pouvoir entre les mains de quelques-uns !

Bientôt, vous aurez l'opportunité de voter pour reconduire ou non la gestion de notre CSE et de toutes les activités sociales et culturelles, mais aussi pour un mode de fonctionnement plus démocratique.

Avec SUPPer, vous aurez votre mot à dire sur la création et la suppression de commissions. Vous pourrez également décider du programme de la grande salle du CSE, qu'il s'agisse de conférences, de théâtre, de musique, de danse, et bien plus encore. Vos propositions seront les bienvenues et soumises à consultation.



### Ce qui changera pour les Activités Sociales et Culturelles (ASC)

- **Transparence accrue** : une newsletter mensuelle pour vous informer sur l'avancement de la comptabilité, le choix des élus, les arbitrages, et les grandes consultations en CSE. Utilisation d'un format vidéo concis.
- **Consultations régulières** : des sondages pour chaque création ou suppression de commission, ainsi que pour l'utilisation des salles du CSE. Nous vous soumettrons également le budget prévisionnel.
- **Amélioration de la communication** : SUPPer réclame depuis longtemps un changement de communication. Des efforts ont été accomplis, mais nous pensons que ce n'est pas encore suffisant.

### Utilisation du budget AEP\* = 0,22% Masse Salariale brute

Actuellement, pour le fonctionnement du CSE, **le budget des AEP est sous-utilisé**. Cet argent, qui dort depuis des années, **doit être mis au service de tous les salariés**. Réfléchissons ensemble à son utilisation dans le cadre de la réglementation !

(\*) : AEP = Attributions Economiques et Professionnelles (frais de fonctionnement du CSE)

### Votons pour un CSE dynamique et collectif !

En choisissant SUPPer, vous optez pour une équipe déterminée à défendre vos intérêts et à transformer notre CSE en un véritable espace d'échange et de partage. Ne laissez pas le pouvoir entre les mains de quelques-uns : engagez-vous pour un collectif fort !

### Des nouveautés à vous proposer, c'est vous qui choisirez

Nous souhaitons vous proposer la création de nouvelles activités durables et respectueuses de l'environnement, en privilégiant le local, notre savoir-faire, notre réseau et les rencontres. En réfléchissant ensemble, nous pouvons bâtir notre vision collective et unique chez Thales.

- **Création d'un ÉPI** : une épicerie permettant de s'alimenter en produits locaux et de favoriser les rencontres entre salariés à travers la sélection de produits, des dégustations et des ateliers de cuisine.
- **Atelier vélo et espace de conférence** : des initiatives pour dynamiser notre communauté locale et encourager les échanges.
- **Service logement** : mise en place d'un service gratuit par courtier, offrant des prêts compétitifs pour l'achat de logements.

# ÉPICERIE participative



## C'est quoi un EPI ?

Épicerie conçu par les citoyens pour les citoyens

## Objectifs

Développer un système d'alimentation locale et durable au juste prix

## Comment ça marche

Vous participez : 2h/mois  
Vous bénéficiez de prix accessibles, direct producteur sans marge (grâce au bénévolat)

## Valeurs et impacts

Sociale : lien entre salariés  
Economique : soutien aux producteurs locaux  
Circuits courts : moins de gaspillage

**Rejoignez L'Épi, parce que même les légumes méritent d'avoir des fans !**



### L'ÉPICERIE PARTICIPATIVE

- Créer du lien social dans sa ville
- Offrir aux Habitants la possibilité d'accéder à **des produits locaux, de qualité et à un prix attractif**
- Avec les Épis, un nouveau modèle d'épicerie **conçu par des citoyens** pour les citoyens
- Possibilité de s'alimenter facilement en produits locaux et **de favoriser les rencontres entre salariés.**

L'Épi fonctionne sous la forme d'une association. **Le CSE met gratuitement à disposition un local** et les adhérents donnent deux heures de leur temps par mois pour faire fonctionner l'épicerie.

La plateforme monepi.fr gère la boutique en ligne, le paiement en ligne, le planning participatif, la gestion des adhésions, l'envoi des commandes aux producteurs, la comptabilité et bien d'autres fonctionnalités.

Un nouvel Épi bénéficie de milliers de produits déjà référencés sur le réseau.

La plateforme monepi.fr s'occupe de toutes les tâches de gestion pour laisser les salariés profiter des bons côtés : **sélectionner les produits, organiser des dégustations, des ateliers de cuisine, etc.**

La particularité de l'Épi c'est qu'**aucune marge n'est appliquée sur les produits**. Ils sont revendus au prix où ils sont achetés aux producteurs. Un panier de légumes acheté 10€ au producteur sera revendu 10€ à l'adhérent.

**Pour ouvrir son propre Épi, il suffit à 3 salariés de créer une association et de demander un local au CSE. Créer un Épi prend deux mois et coûte 0€ d'investissement !**


**Le concept de l'Épi fonctionne en entreprise, favorise les rencontres entre les salariés et remet l'humain au cœur du CSE.**

Ainsi en créant un circuit court nous soutenons le développement des petits producteurs locaux, reprenons la main sur notre alimentation et

participons à la transition écologique à notre échelle.

Utopie ou alternative concrète ? En deux ans, des centaines de producteurs ont rejoint le réseau et des dizaines d'Épis ont ouvert.

**Le Grand Rebond - Présentation des Épis et de Monépi** par Alain pour créer rapidement & facilement un circuit-court rendez-vous sur : [www.monepi.fr](http://www.monepi.fr). Ce site propose gratuitement un ensemble d'outils simples et à la portée de tous, pour la création et la gestion d'une épicerie participative.

[Le concept de l'Épi expliqué en 2 minutes](https://www.youtube.com/watch?v=1IHgFH1xev4)  : <https://www.youtube.com/watch?v=1IHgFH1xev4>

